

« **Lincoln** », le film, l'histoire, de l'abolition de l'esclavage à celui de la prostitution

jeudi 31 janvier 2013, par [DAHAN Sylviane](#) (Date de rédaction antérieure : 29 janvier 2013).

Une version beaucoup plus longue de cet article est disponible sur ESSF (article 27721), dans la rubrique « prostitution » : [De Lincoln à aujourd'hui ou de l'abolition de l'esclavage à l'abolition de la prostitution](#)

« Ils disent que l'esclavage a disparu de la civilisation européenne – écrivait Victor Hugo en 1862. C'est une erreur. L'esclavage existe toujours, mais il ne pèse que sur les femmes et il s'appelle prostitution. »

L'arrivée sur les écrans de « Lincoln », la dernière réalisation de Steven Spielberg, a suscité un bon nombre de débats. Le regard rétrospectif sur la guerre de Sécession américaine et le tournant, décisif pour le cours de l'histoire, que supposa l'abolition de l'esclavage, nous amène, aussi surprenant que cela puisse paraître, aux conflits et dilemmes sociaux les plus brûlants de notre temps.

Laissons les critiques de cinéma discuter des mérites artistiques de l'œuvre. En ce qui concerne ses lacunes, on peut s'en remettre à l'excellent article du professeur Vicenç Navarro à propos de ce qui n'est pas dit sur Lincoln dans le film ; c'est-à-dire, à propos de certains silences qui projettent une image incomplète, partielle du point de vue idéologique, du personnage. L'historiographie officielle américaine, finalement dominée par les intérêts et la vision des choses que les grandes corporations ont imposé à la société dans son ensemble, a largement escamoté la radicalité démocratique et la portée progressiste de la pensée de Lincoln.

Le récit du film se concentre sur un épisode crucial de la guerre civile américaine. Au début de l'année 1865, le Sud est épuisé et on entrevoit la fin du conflit. Lincoln, qui vient d'être réélu président, pose alors un problème d'une grande ampleur. Deux ans auparavant, par décret, il avait libéré les esclaves sous domination des propriétaires terriens du Sud. Ce fut un acte de guerre décisif, qui avait permis de mobiliser des centaines de milliers de Noirs sous la bannière de l'Union. Mais cette « confiscation des biens de l'ennemi » n'équivalait pas à une abolition formelle de l'esclavage. En effet, la fin de la guerre pouvait apporter toute sorte de compromis entre les classes aisées du Nord et du Sud. Et la population noire et de ses aspirations risquaient d'en faire les frais, devenant la monnaie d'échange de l'armistice. Une chose était d'abolir l'esclavage ... et une autre l'égalité des droits à laquelle cette abolition ouvrait les portes. Rien n'était joué d'avance. Il faut le rappeler, à ce moment-là les classes possédantes d'Angleterre étaient favorables au commerce avec les États Confédérés, qui fournissaient des matières premières à l'industrie... tandis que le mouvement ouvrier britannique, allemand ou français faisait sienne la cause de la liberté américaine.

C'est dans ce contexte-là qu'il faut mesurer la valeur du geste de Lincoln, forçant le vote du treizième amendement constitutionnel qui mettait fin à l'esclavage. L'occasion pouvait échouer par manque de détermination. « *Il ne s'agit pas seulement des millions d'esclaves qui gémissent aujourd'hui sous le fouet et les chaînes, c'est le sort des millions et des millions qui viendront après qui est entre nos mains.* » Il n'y avait aucune garantie quant à la coexistence future. Mais, s'il est cohérent, l'élan démocratique ne peut pas s'arrêter, pris de vertige devant l'histoire, lorsque surgit l'occasion de forcer ses portes et d'ensevelir des siècles d'oppression et barbarie. Voici venu le moment de faire un bond, de générer l'événement qui ne permet plus de marche en arrière, d'insérer dans l'ordre de la société ce qui est devenu possible - parce que les conditions ont suffisamment mûri pour cela - mais qui ne s'y installera pas spontanément à la suite d'une évolution logique.

Bien sûr, nous savons ce qui s'est passé ensuite. Lincoln a été assassiné. Le programme de distribution de terres préconisée par l'aile radicale du parti républicain n'a jamais été appliqué. Il a fallu attendre près d'un siècle avant l'arrivée de droits civils. Et, aujourd'hui, sous le gouvernement d'un président afro-américain, la population noire américaine vit toujours embourbée dans l'inégalité et l'injustice. Cela ne diminue en rien pour autant la valeur révolutionnaire de l'abolition de l'esclavage, fait essentiel dans la construction de la conscience démocratique de l'humanité toute entière. Une conscience qui, aujourd'hui, se doit de relever de nouveaux défis. « *Ils disent que l'esclavage a disparu de la civilisation européenne - écrivait Victor Hugo en 1862. C'est une erreur. L'esclavage existe toujours, mais il ne pèse que sur les femmes et il s'appelle prostitution.* »

La prostitution, esclavage du XXI^e siècle

A l'époque de la seconde Révolution américaine, quatre millions de personnes vivaient en esclavage dans les grandes plantations du Sud. Sous le capitalisme global de notre siècle, chaque année, plus de quatre millions de femmes et d'enfants sont victimes de traite à des fins de prostitution. L'activité générée par l'exploitation sexuelle des êtres humains se situe au même niveau que le trafic d'armes, de drogues ou le commerce du pétrole. Derrière les bénéfices fabuleux qu'elle procure aux tenants des industries du sexe, il y a tout un fleuve de souffrance humaine, essentiellement féminine et infantine. Mais par-dessus tout, il y a l'induction d'un modèle de société, inégalitaire et violente pour les femmes. Une société dans laquelle les femmes sont susceptibles d'être objectivées, déshumanisées et transformées en marchandise, n'est pas une société démocratique.

De ce point de vue, l'analogie entre l'esclavage et la prostitution - une comparaison qui irrite au plus haut point le lobby des partisans du « travail du sexe » - est tout à fait pertinente. Les discussions fastidieuses sur la « prostitution libre » ou « forcée » ou les savantes distinctions entre traite et prostitution, n'ont guère de sens sous cet aspect-là. Il y a traite parce qu'existe la prostitution, de la même manière qu'il y avait un commerce négrier parce qu'il y avait l'esclavage. L'attitude démocratique envers l'esclavage est fondée sur le rejet d'un ordre dégradant pour la dignité humaine, et non sur la perception que chaque esclave peut avoir concernant sa situation particulière. La pensée postmoderne voudrait nous amener à faire la distinction entre le jacobin haïtien et l'oncle Tom... pour parvenir à la brillante conclusion qu'il n'y a pas d'esclavage, mais plutôt des esclavages. Et que, par conséquent, il n'y aurait pas lieu d'adopter une position abolitionniste générale et catégorique.

En vérité, le débat sur la prostitution prend tout son sens lorsqu'on l'aborde à la manière de Lincoln. « *Il ne s'agit pas seulement des femmes et des fillettes qui sont violentées aujourd'hui, mais des millions et des millions d'autres femmes appelées à subir le même sort si on n'est pas capable de l'empêcher.* » Les démocraties européennes ont besoin elles aussi de leur treizième amendement. Comme un écho aux hésitations qui ont marqué les débats sur l'abolition de l'esclavage, on entend dire souvent que « notre société n'est pas prête pour l'abolition de la prostitution, qu'il faut d'abord

changer les mentalités ... » Bien sûr, nous avons besoin d'un profond débat social sur la prostitution. Mais là où certains voient les raisons objectives d'une « longue (et résignée) marche », nous voyons une situation d'urgence sociale.

Nous sommes en face d'un conflit d'intérêts qui met en lumière l'inégalité structurelle de nos sociétés capitalistes et patriarcales. La prostitution est un privilège masculin. Tout au long de l'histoire, aucune classe dominante n'a cédé sa place de bon gré ; il a fallu toujours qu'une nouvelle corrélation de forces sociales se noue, capable de mettre à bas l'ancien ordre établi. Il nous faut créer, de manière nécessairement transversale, un puissant lobby féministe abolitionniste. Un rassemblement dont les activistes auront à travailler ensemble, se renforçant mutuellement pour influencer leurs syndicats, mouvements, associations et partis politiques. De telle sorte que, chaque fois que ce sera possible, on puisse promouvoir de nouvelles lois d'inspiration abolitionniste. Plus avancées seront-elles, en ce qui concerne les programmes sociaux de prévention et de soutien aux femmes dans la prostitution, plus implacables seront les nouveaux dispositifs dans la lutte contre l'exploitation sexuelle - confisquant les biens des trafiquants et proxénètes -, plus claires seront ces réformes en ce qui concerne le caractère illégitime - et donc répréhensible et susceptible d'être puni - de l'achat de faveurs sexuelles, et mieux ce sera. Il s'agit d'une lutte internationale et, singulièrement, européenne. Il n'y aura pas d'abolitionnisme triomphant « dans un seul pays ». L'éducation sera, certes, cruciale. Mais il faut aussi que des changements fondamentaux interviennent sur le plan juridique, marquant la direction de la société.

L'ombre de Lincoln traverse encore des champs de bataille dévastés. Le récit des journées cruciales de Janvier 1865 nous parle aussi de femmes qui ont accompagné Lincoln dans son combat contre l'esclavage ; des femmes qui savaient que la liberté arrivait trop tard pour changer leurs vies, mais qu'elle était porteuse d'espoir pour les générations à venir. Maintenant, c'est à nous de prendre le relais de ces femmes et de leurs rêves inachevés.

Sylviane Dahan

29/01/2013
